

ÉCHOS

Mgr l'archevêque se serait prononcé en faveur du bill de M. Girouard, tel que modifié, comme pis aller.

Présentement, les mariages de beaux-frères et belles-sœurs que l'Eglise bénit sont privés des effets civils, ce qui est un inconvénient. Si le bill passe, il pourra arriver au contraire que des mariages de ce genre aient les effets civils sans avoir la sanction religieuse, ce qui serait un inconvénient aussi. Lequel des deux inconvénients est le moindre? Sa Grandeur est d'avis que c'est le dernier, c'est pourquoi elle désire que le bill passe, *faute de mieux*.

D'autres pensent différemment, et considèrent que la lacune existante dans la loi souffre moins de difficulté que l'innovation proposée, laquelle entraînerait un sacrifice de principe, puisque ce serait détruire le mariage civil des beaux-frères et belles-sœurs.

Ces divergences d'opinion seraient un motif suffisant pour désirer le retrait du bill, afin d'éviter les malentendus.

* *

La Chambre a été témoin d'un spectacle aussi touchant que rare, mercredi, lors du vote sur l'affaire des pêcheries. Elle vit M. Mackenzie donner son appui à l'amendement de sir John Macdonald, le chef de l'opposition emboitant le pas derrière le chef du gouvernement sur une mesure importante. Les autres chefs libéraux évitèrent de se prononcer et ne prirent aucune part au vote. M. Mackenzie fut le seul, mais non le moindre, comme disent les anglais.

* *

L'hon. M. Laurier semble vouloir se ranger parmi les députés silencieux. Il contemple en sceptique le combat qui se fait sous ses yeux, sans descendre lui-même dans l'arène. C'est sans doute qu'il croit toute démonstration superflue et qu'il se réserve. Cela vaut peut-être mieux que de se prodiguer à tout propos comme le font certains chefs. Sir John, qui s'y connaît, se tint coi pendant trois sessions, dans le dernier parlement, les rôles étant intervertis.

* *

Un ami charitable et anonyme nous envoie par carte-poste les lignes suivantes :

On écrit quelque chose *entre parenthèse* lorsqu'on se sert des signes (—). Lorsqu'on ne se sert pas de ces signes, on peut dire : "Disons *par parenthèse*, etc." — "Par parenthèse je dirai que je ne voudrais pas, etc."

On doit dire en Canada lorsque l'on écrit ici, et au Canada lorsque l'on est à l'étranger. "C'est ainsi que nous faisons en Canada. Voilà comme l'on fait au Canada."

On dit en Dauphiné, en Artois, en Poitou (ou dans le Poitou), en Angoumois, etc., tous noms masculins. Charlevoix, Garneau, Ferland, disent en Canada.

M. Aime Gélinas,
L'OPINION PUBLIQUE,
Montréal.

Il s'agit d'un entrefilet que nous avons publié il y a quinze jours sur les mots : "en Canada."

La faute que nous signale notre gracieux correspondant (dont l'anonyme est facile à percer) nous a échappé d'abord. Elle aurait été corrigée, si nous avions pu voir l'épreuve. C'est un *lapsus*.

Pour le reste, il nous semble que si l'on adopte la locution en Canada, il faut l'appliquer dans tous les cas, comme les locutions en Danemark, en Portugal, etc. Nous ne croyons pas que Charlevoix ni Garneau ne fassent la distinction que le correspondant voudrait établir.

A. G.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Le prince Napoléon a publié une lettre approuvant l'expulsion des jésuites de France. Paul de Cassagnac publiait presque en même temps une éloquente protestation contre le décret qui frappe les congrégations religieuses et s'écriait que la guillotine n'était pas loin. La question religieuse va évidemment diviser les bona-

partistes en deux fractions; elle en fera autant des autres partis, et on verra avant longtemps le clergé et les catholiques de France réunis autour d'un chef qui sera probablement le comte de Chambord, et les ennemis de la religion divisés en bonapartistes et en républicains. Ainsi que nous le répétons depuis sept ou huit ans, bonapartistes, orléanistes et républicains catholiques seront forcés par les excès des radicaux de s'unir aux légitimistes et d'accepter leur chef. Cela nous a toujours paru clair, inévitable. L'expulsion des jésuites est le commencement de la lutte, le premier pas dans la voie qui conduira la république à l'abîme. La violence appelant la violence, la colère et la vengeance vont jeter les radicaux dans des excès que rien ne pourra arrêter. Les républicains modérés seront débordés et ne pourront eux-mêmes échapper au torrent qui menacera de tout emporter qu'en prêtant main forte aux catholiques.

Ce qui se passe en Europe est de nature à faire croire que les temps ne sont pas loin peut-être où l'on verra les nations bouleversées et ensanglantées par le socialisme, le nihilisme et l'impiété, demander à la religion, à la papauté de les sauver. Léon XIII paraît bien l'homme choisi par Dieu pour préparer cette grande réaction en faveur des principes religieux.

Il n'y a plus de doute que le parti libéral va revenir au pouvoir en Angleterre. Lord Beaconsfield aura contre lui, dans le prochain parlement, une majorité aussi considérable que celle qui le supportait avant les élections. Il n'y a pas que dans notre pays que l'opinion publique change si subitement. M. Mackenzie peut se consoler, il n'est pas le seul à qui de pareils accidents arrivent. Gladstone, à qui le succès des libéraux est dû en grande partie, est le héros du jour. Il sera probablement appelé à former le nouveau ministère, quoiqu'il ne veuille pas même en faire partie.

En France, on se réjouit beaucoup du triomphe des libéraux anglais et on croit qu'une alliance avec l'Angleterre est plus probable maintenant.

Parnell et ses partisans ont eux aussi obtenu un grand succès en Irlande. Ils vont former un groupe redoutable dans le parlement, mais les libéraux, pouvant se passer d'eux, n'iront pas plus loin qu'ils voudront.

L.-O. D.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur de L'OPINION PUBLIQUE.

Il vient de paraître dans votre journal une critique de mon drame historique intitulé : *Jacques Cartier*; ou, *Le Canada Vengé*, qui nécessite une réponse de ma part. Je ne prétends pas échapper au libre examen de mes œuvres, à une discussion calme et raisonnée, pas plus que tout autre auteur qui se présente devant le public; mais j'ai certainement le droit à une contradiction franche, loyale. Il paraît que votre correspondant *Lacorde* pense autrement. Non-seulement il n'a pas daigné se faire connaître sous son véritable nom, mais il a cru en outre que c'était plus commode de s'adresser son écrit d'Ottawa.

Il y a ainsi dans notre monde littéraire quantité de gens qui craignent de se compromettre en luttant d'une manière ouverte; ils ont pour eux la ressource plus facile de l'anonymat qui les sert admirablement bien lorsqu'il s'agit ou de satisfaire quelque petite vengeance personnelle, ou d'exercer leurs talents de critique.

Mais c'est là, monsieur le rédacteur, un détail qui intéresse médiocrement le public et comme je n'ai ni le temps ni le désir d'engager une polémique sur de semblables procédés, je ne m'occuperai que de l'attaque dirigée contre moi à propos de mon travail.

Que trouve-t-on dans cette critique? "Lacorde" a-t-il simplement voulu faire une charge contre l'auteur de l'écrit ou bien instruire le lecteur? Qu'on relise cette longue épître, du commencement jusqu'à la fin et l'on s'apercevra que le correspon-

dant n'a voulu faire qu'un persiflage banal et malveillant. Tout homme impartial et désintéressé se demandera naturellement ce que "l'individualité" de monsieur Archambault, avocat, peut avoir à faire avec la qualité du même monsieur Archambault comme auteur du *Canada Vengé*. Est-ce que par hasard les travaux littéraires d'un homme peuvent être pour lui le prétexte de faire valoir sa réputation professionnelle? Si "Lacorde" croit avoir raison de me juger comme légiste, avocat ou jurisconsulte, l'occasion favorable se présentera peut-être bientôt pour lui d'exercer son talent de critique. En attendant que le public sache ce qu'il faut penser de l'avocat on ferait mieux de se borner à apprécier uniquement l'écrivain.

D'un autre côté, il me semble qu'il aurait été beaucoup plus intéressant d'avoir une expression d'opinion sur le mérite intrinsèque de l'œuvre, sur l'ensemble de la composition, sur ses qualités et ses défauts au point de vue du style, de l'art ou de l'imagination. Car enfin, qu'est-ce que la véritable critique? Sera-ce, comme dans le cas actuel, le talent d'agencer ensemble certains passages tronqués de la pièce et d'offrir le tout au lecteur entremêlé de réflexions de son cru? Sera-ce encore de citer d'une manière erronée, incorrecte le texte même et notamment d'altérer quelques vers intercalés dans un acte, de représenter comme faisant partie du récit de simples indications placées en italiques à la marge pour la meilleure interprétation des rôles et du jeu de la scène comme cela se voit dans tous les recueils de pièces, d'indiquer enfin comme une monstruosité littéraire de pures incorrections telles que la présence d'un *trait d'union* mal placé, etc., etc., et qu'une appréciation bienveillante met d'ordinaire au compte de l'inadvertance?

Quel intérêt peut avoir le lecteur de L'OPINION PUBLIQUE à lire une très longue et très savante dissertation, sur le temps d'arrivée et sur le temps de sortie des personnages et des acteurs, sur une étude comparative de la préface, du prologue et de la pièce, le tout agrémenté de réflexions d'un sel douteux et même d'allusions offensantes à l'adresse de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec? Est-ce que l'on ne devait pas s'attendre exclusivement à trouver dans une publication littéraire comme L'OPINION PUBLIQUE une discussion sérieuse sur le fonds même de la pièce, sur la plus ou moins correcte application des formes essentielles de l'art et de l'effort, sur la portée générale de l'œuvre? L'enseignement, la morale de la critique ont été alors parfaitement tangibles. Au lieu de cela, on a voulu écrire une farce pour le *Canard*. On a blâmé; mais rien n'a été trouvé digne de louange. Il est facile de comprendre qu'avec une telle façon de procéder, on peut sans effort et sans malice discréditer tout ouvrage quelconque.

Encore une fois, je ne me plains pas qu'on juge mon travail puisque j'ai pensé devoir l'offrir au public; j'ai assez de philosophie pour accepter sans amertume un bon conseil ou pour suivre les enseignements des maîtres de l'art. Je sais qu'il y a à reprendre à certains détails; je l'ai déjà dit ailleurs; mais je prétends que le lecteur qui n'a pas l'avantage de lire la production dont on lui présente une appréciation a, outre son privilège d'aimer à rire avec le critique, le droit encore plus grand de connaître exactement la pensée, le but et les intentions honnêtement exprimées de l'auteur, tel qu'il apparaît soit dans la préface ou dans le reste de l'ouvrage.

Voilà la seule justice que j'avais moi-même à réclamer en tout cela.

J'oubliais de faire remarquer que "Lacorde" avait risqué une modeste appréciation sur les règles de l'art. En honneur, je dois m'en occuper; c'est la partie la plus sérieuse de la critique.

Naturellement il ne m'appartient pas de faire un traité sur la matière; j'avouerai modestement que si j'en ai su quelque chose au collège, mon éducation ne m'a pas dirigé vers le drame et vers les émotions du théâtre. Cependant,

je puis affirmer ceci entr'autres choses, comme question scientifique, c'est que certains défauts que le correspondant de L'OPINION PUBLIQUE me reproche et dont j'ai cru moi-même faire l'aveu dans ma préface, sont aujourd'hui des licences admises dans les meilleures compositions. Ainsi la triple unité de temps, de lieu et d'action qui était autrefois, à l'époque glorieuse des Corneille, des Racine et autres fondateurs du théâtre et de la tragédie française, la règle fondamentale de la scène n'est de nos jours presque plus respectée par les auteurs et menace de tomber en désuétude. Est-ce que Shakespeare, le maître de l'école anglaise et nombre d'autres écrivains célèbres, ne se sont pas affranchis en bien des occasions de ces lois sévères, afin de ne pas entraver la marche de leur récit et de pouvoir se livrer au caprice des événements qu'ils avaient à raconter. Il peut se faire qu'on ait abusé d'une simple tolérance et qu'après tout les traditions des anciennes écoles valent encore mieux que celles introduites par le goût moderne. Maître "Lacorde" qui me paraît une puissante autorité en ces matières, peut entreprendre la croisade à son aise. En attendant, je puis, m'appuyant sur les idées reçues, m'écarter de la règle stricte suivie par les anciens et aux jours renommés de la scène française.

Au lieu donc de faire des rapprochements sans but sérieux, pratique, sur l'agencement plus ou moins régulier des diverses parties de ma pièce, sur certaines déficiences de détails afin de me constituer en faute, "Lacorde" aurait, ce me semble, fait un travail infiniment plus utile pour les admirateurs de son talent, s'il avait pensé à tirer parti de cet oubli ou de cette négligence volontaire des formes pour démontrer l'importance de maintenir et réhabiliter surtout dans les œuvres sérieuses cette règle traditionnelle de l'art, la grande unité classique. La morale eût pu être de quelque application et l'auteur anonyme de la critique aurait réussi à prouver qu'il avait du goût pour autre chose que pour la faribole.

Quant à moi, je le répète à la suite de ma préface, que "Lacorde" paraît avoir si mal digérée, j'ai simplement reconnu l'erreur commune de notre époque. Cet aveu, je n'ai pas besoin de le dire, ne demandait pas d'explications pour être compris; mon critique, qui est évidemment un habile fendeur de cheveux, y a vu tout autre chose qu'une admission loyale; car il a cru en diminuer le mérite en insinuant malicieusement qu'il ne manquait à la préface que la biographie de l'auteur tracée de sa propre main.

Il y a là-dedans une petite pointe de jalousie qui échappe à l'œil du lecteur, mais que je vois assez facilement. Le correspondant "Lacorde" est, dit-on, membre d'une de nos sociétés d'admiration mutuelle qui existent dans la bonne ville de Montréal et dont les ramifications s'étendent même jusque dans la grande capitale d'Ottawa. On assure que le *Cercle Blanche-main* est une succursale d'une de ces organisations littéraires. Pour la protection de quelques-uns des membres dont plusieurs *biffent monnaie* là-bas d'une manière clandestine, le voile de l'anonymat a été recommandé; en sorte qu'il est difficile de dire d'où partent les oracles. Groupes politiques pour la plupart, ils ont leurs journaux, leurs revues, leur tribune, où ne pénètre pas qui veut. Mon malheur est que je ne fais partie d'aucune de ces brillantes institutions. C'est là tout le secret de la petite guerre; je n'ai pour m'en convaincre que la persistance de mon critique à mêler constamment le nom de la *Minerve* dans l'appréciation qu'il fait de ma pièce dramatique. On ne s'attendait guère à voir la *Minerve* dans cette galère; mais le bouillant compère croyant, sans l'avouer cependant, trouver des allusions politiques dans le cinquième acte de mon drame, a voulu avoir sa vengeance et me rejette dans les bras des lecteurs de la *Minerve*, qui sont, paraît-il, les seuls à me féliciter de mon travail. Ils sont évidemment bien à plaindre; mais, qu'ils se rassurent,